

Novembre 2014

Éditorial

Proximité et dialogue

Vous avez été très nombreux à venir à la présentation publique de l'audit des finances communales dont vous aviez une synthèse dans le précédent numéro de la Gazette Municipale. Cela témoigne de l'intérêt que vous portez aux affaires communales.

Afin que tout le monde puisse profiter de ce moment et des échanges de cette soirée, la vidéo de la présentation sera prochainement disponible sur le site de la commune www.seignosse.com.

Cette présentation a été l'occasion d'aborder de nombreux sujets, lors des réponses aux 32 questions posées par l'assistance.

Une équipe communale doit être à l'écoute, ouverte aux interrogations et apporter des réponses en toute transparence. C'est notamment l'objectif des nouvelles publications municipales qui ont vocation à vous offrir régulièrement une information sur l'ensemble des sujets importants pour notre commune.

Dans ce même objectif, nous allons durant ce mois de novembre lancer le nouveau site internet de la commune, un site plus dynamique, faisant la part belle aux photos et vidéo. C'est la clé pour conserver une réelle proximité avec vous.

Réactif, le site a vocation à faciliter les échanges avec chacun d'entre vous.

Vous pouvez compter sur nous pour vous tenir informés en toute transparence de l'ensemble des sujets qui vous tiennent à cœur.

Lionel Camblanne
Maire de Seignosse



Charlotte de Hoyos et Lionel Camblanne, conseillers communautaires, représentants de Seignosse à MACS. © : D.R.

SEIGNOSSE À MACS : retrouver une juste représentativité !

MACS Au sein de l'instance intercommunale (MACS), la commune de Seignosse est injustement sous-représentée. Des démarches ont été entreprises auprès de son Président pour exiger plus de considération et ainsi l'attribution d'un poste supplémentaire de délégué.

Le 30 mai 2013, c'était jour de braderie au conseil municipal de Seignosse : l'ancien maire Jean-Bernard Commet et son équipe votaient, - de façon pour le moins surprenante ! -, pour la réduction du nombre de représentants de Seignosse à la Communauté de communes MACS. Deux conseillers seulement au lieu de trois ! Les intérêts de la commune bradés, bafoués par des élus censés les défendre...

Une décision étonnante de la part des trois conseillers communautaires de l'époque, Jean-Bernard Commet, Philippe Barros-Tastet et Agnes Couvreur, obéissants aux volontés du Président de MACS, de réduire leur propre nombre.

Une sous représentation manifeste : un conseiller pour 1655 habitants alors que les quatre communes les plus peuplées de MACS (Capbreton, Saint-vincent-de-Tyrosse, Soustons et Labenne) disposent en moyenne d'un conseiller pour 1256 habitants et qu'en moyenne également la représentation pour les 23 communes

de MACS s'établit à un conseiller pour 1129 habitants. Même sous représentation pour Soorts-Hossegor avec un conseiller pour 1862 habitants. Pendant sa campagne des municipales l'hiver dernier, le candidat et futur maire Lionel Camblanne avait dénoncé cette sous représentativité d'autant plus choquante que Seignosse et Soorts-Hossegor font partie des plus gros contributeurs au budget de MACS⁽¹⁾. Sans oublier que ces deux communes, du fait de leur caractère touristique, sont classées dans la tranche des communes de 20 000 à 40 000 habitants. Sitôt élus, les maires de Soorts-Hossegor et Seignosse, défendant les intérêts de leurs communes, ont de nouveau vivement pointé du doigt cette sous représentativité. Et le Conseil Constitutionnel a confirmé le bien fondé de leurs critiques.

LA POSITION DÉCISIVE DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Cette institution, protectrice des droits et devoirs des citoyens, veillait en effet. Ainsi le 20 juin dernier, elle déclarait contraire à la Constitution le deuxième

alinéa de l'article L.5211-6-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui avait permis de réduire le nombre de conseillers communautaires pour les deux communes. Pour la raison suivante : « En permettant un accord de répartition des sièges au conseil communautaire approuvé par une majorité de communes sans imposer une répartition sur des bases essentiellement démographiques, les dispositions du deuxième alinéa du paragraphe 1 de cet article méconnaissent le principe d'égalité devant le suffrage ».

Suite à cette décision du Conseil Constitutionnel, Lionel Camblanne et Xavier Gaudio, le maire de Soorts-Hossegor, ont écrit à Eric Kerrouche, Président de MACS, pour lui demander, comme le prévoient les considérants de la décision du Conseil Constitutionnel « que la répartition des sièges de conseiller communautaire soient revues avant les prochaines élections municipales ou à l'occasion d'une élection municipale dans l'une des communes de MACS si elle devait intervenir avant cette échéance ». Nul doute que les Seignossais attendent la réponse du Président Kerrouche... ■

1) Seignosse assure en effet 11% du budget de la communauté de communes alors qu'elle ne regroupe que 5,6 % de sa population.



P.2 Sport Handisport 2014, encore un grand succès !



P.3 Tourisme Retour sur la saison estivale 2014

ICI VOTRE PUBLICITÉ

Renseignements sur les tarifs et conditions : communication@seignosse.com

SEIGNOSSE





L'Australienne Tyler Wright s'est imposée dans les vagues de Seignosse pour remporter le Roxy Pro France 2014.

© : Frank

ROXY-QUIK PRO France 2014

SURF Du 25 septembre au 16 octobre, les meilleurs surfeuses et surfeurs de la planète ont défié les vagues landaises qui déferlaient sur la plage des Gardians. Ces images flatteuses pour notre station ont fait le tour du monde.

Des milliers d'amateurs de surf sont venus profiter du spectacle offert au large depuis la plage des Gardians.

© : D.R.

(En bas) John John Florence sort vainqueur d'un tube en finale. © : Poullenot



Des vagues de 2,50m à 3m, puissantes et magnifiques, offrant de nombreux tubes, dansaient face aux imposantes structures dressées par les organisateurs d'ASP. Une foule immense, dont seule l'allégresse rivalisait avec le nombre, était rassemblée sur la plage du Gardian située à la limite de Seignosse et d'Hossegor. Toutes les conditions étaient réunies pour

que cette 9^{ème} manche du championnat du monde ASP de surf soit un gros succès. Ce fut le cas.

L'épreuve surfée du 25 septembre au 6 octobre, vit tout d'abord la championne australienne Tyler Wright remporter le 28 septembre le Roxy Pro France, 8^{ème} des 10 manches du championnat du monde 2014 ASP aux dépens de l'américaine Courtney Colongue.

A 20 ans, Tyler Wright pratiquant un surf engagé, des manœuvres puissantes et un choix de vague judicieux, n'a laissé aucune chance à son adversaire. Au bout de quelques minutes à peine, après ses deux premières vagues, elle avait tué tout suspens, s'imposant au final sur la note quasi parfaite de 19.20 sur 20.

Le 5 octobre, ce fut au tour du surfeur hawaïen John John Florence d'être sacré. Il remportait le Quiksilver Pro France, 9^{ème} manche championnat du monde 2014 aux dépens du Brésilien Jadson Andre. Habitué aux vagues landaises qu'il surfe depuis l'âge de 10 ans, l'Hawaïen fut irrésistible au cours des deux dernières journées de cette manche française et fut l'auteur du seul 10/10 de la compétition. Déployant son impressionnant arsenal technique, faisant preuve d'un sens marin sans égal pour saisir les meilleures vagues, John John Florence, 21 ans, élimina successivement le Champion du Monde Mick Fanning (Australie) au 5^{ème} tour, Kolohe Andino (USA) en quarts et Josh Kerr (Australie) en demie avant de surclasser Jadson Andre (Brésil) en finale.

Dans les airs, comme dans le tube, il n'avait aucun adversaire à sa mesure cette année sur les vagues de notre littoral. ■



HANDISPORT 2014 : un rendez-vous qui devient tradition

SPORT Dépassement de soi, recherche de la performance, esprit d'équipe... Le handisport c'est du sport à part entière !



Au mois de juin dernier, il avait porté l'initiative Handi Surf, sur la plage du Penon. Une première.

C'est encore cet inlassable travailleur du cœur, Bernard Henry, également président de l'association « HanCorps Plus Seignosse », qui organisait pour la quatrième année consécutive, la journée handisport multi-activités. Avec l'aide du comité régional handisport et du Conseil général des Landes, soutenu par les services municipaux en matière de logistique et de communication, accompagné dans son initiative humaniste par de nombreux bénévoles des associations locales, Bernard a permis à un public de visiteurs plus nombreux chaque année,

de partager des moments émouvants et profondément humains de loisirs et de joie avec plus d'une centaine de Landais de tous âges touchés par le handicap. Des ateliers et activités variés : judo, pétanque, tennis, golf, tricycles, promenades, défilés de voitures anciennes et de motos ont rythmé la journée pour le plus grand bonheur des participants. Le ciel menaçant depuis l'aube vit l'apparition d'un soleil bienfaisant au moment du traditionnel lâcher de pigeons, comme un clin d'œil complice à toutes les bonnes volontés qui permirent encore cette année à cet événement du partage de s'inscrire dans les traditions de notre ville. ■



Ⓜ Traditionnel lâché de pigeons de la journée handisport.

Un enfant participant à la journée handisport, Ⓜ glisse un message à la patte d'un pigeon voyageur.

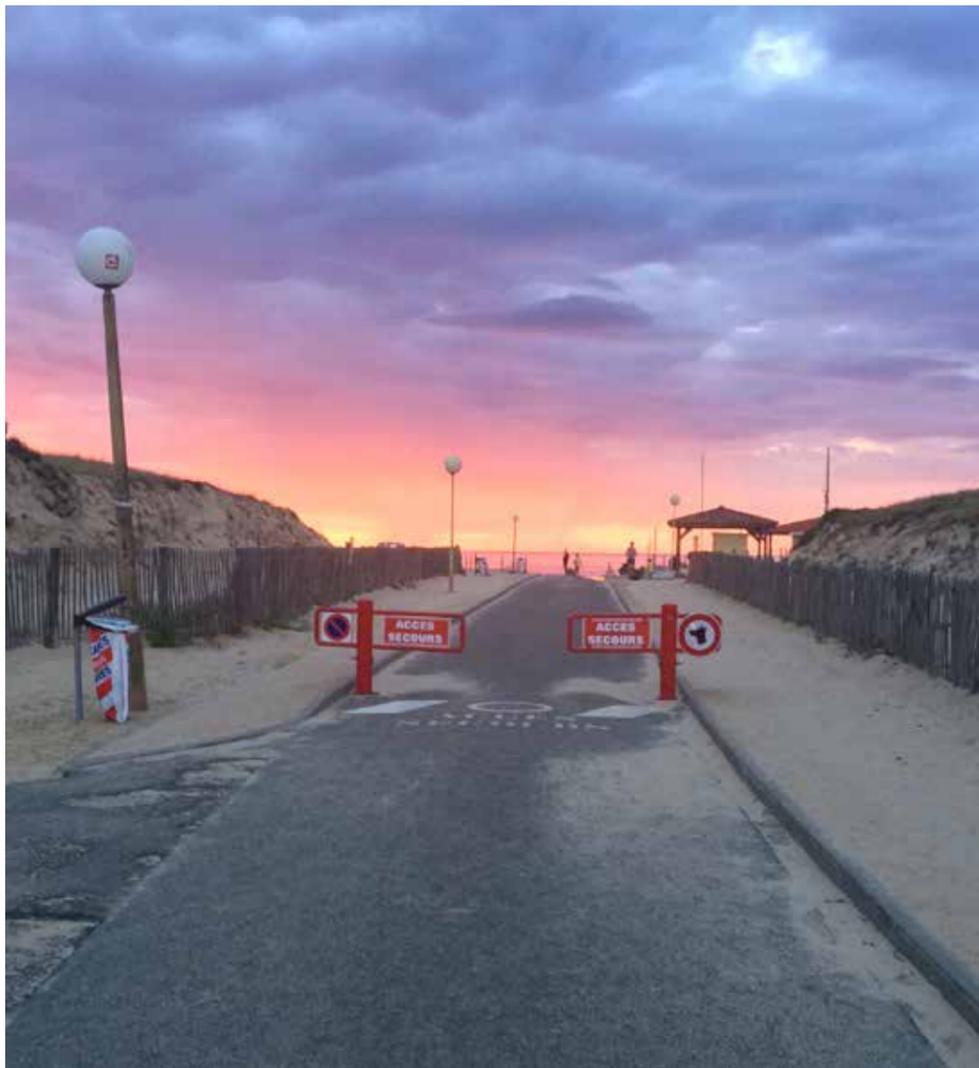
Animation pelote basque handisport. Ⓜ

Bernard Henry, organisateur de la journée handisport et Edgard Maurin comme Adjoint au Maire de Seignosse. Ⓜ



SAISON TOURISTIQUE : *de nouveaux comportements*

TOURISME Seignosse, destination premium du tourisme sur la côte Atlantique ? Les résultats de la saison l'ont confirmé. L'attractivité de notre station incite à jouer la carte touristique tout au long de l'année.



Seignosse inspire 10 fois sa population l'été. Une respiration touristique en quelque sorte, qui dépend de nombreux paramètres si l'on veut la comprendre et l'améliorer.

Malgré un net recul de la fréquentation en juillet, comme sur tout le littoral aquitain, les trois premières semaines d'août furent pleines, et septembre satisfaisant grâce à la persistance d'une météo estivale. Une des données majeures est la capacité d'accueil : la commune propose 11 000 lits « marchands » (campings, résidences de tourisme, villages vacances, hôtels, locations en agences immobilières) mais plus des deux tiers de cette capacité sont constitués par des résidences secondaires (25 000 lits). Or les habitudes des touristes et des visiteurs sont en pleine mutation depuis une demi-décade : davantage de réservations de dernière minute, des séjours plus courts, des passages le temps d'un week-end tendent à devenir la nouvelle norme de consommation des vacances. Ce phénomène qui concernait les hôtels au départ, touche aujourd'hui aussi les locations.

Ainsi, en analysant la saison dans sa globalité, de Pâques à la Toussaint, les données sont plus positives que sur le seul été. L'avant-saison et l'arrière-saison sont prisées des jeunes familles, des seniors actifs et des jeunes adultes venus en groupes d'amis attirés par le surf. Ce sont

les nouveaux clients des week-ends et des courts séjours, en dehors des vacances scolaires. Si l'on considère que la commune comporte peu d'hôtels, que la traditionnelle « haute saison » se réduit aujourd'hui à six semaines – du 15 juillet au 30 août – au lieu de huit, et que les budgets des vacanciers sont à la baisse, tous les ingrédients sont réunis pour que les propriétaires et prestataires de locations de vacances tendent à aller vers ce nouveau mode de consommation de séjours, en diversifiant leur offre. C'est une période d'adaptation. Dans un effort collectif symbiotique, la Municipalité et l'Office de Tourisme de Seignosse mènent une véritable réflexion pour que la station joue la carte de l'ouverture prolongée sur le plan commercial. Certains disent : « Difficile d'attirer du monde quand tout est fermé », d'autres rétorquent : « Tout est fermé parce qu'il n'y a pas un chat ». Les nouveaux modes de consommation de vacances de nos visiteurs, hors saison et sur de courtes durées, peuvent participer à briser ce cercle vicieux. Il faut pour cela travailler à proposer de nouvelles offres, à mettre en avant les nombreux atouts de notre territoire tout au long de l'année. La saison d'été si elle reste l'incontournable respiration touristique de la ville n'est cependant plus aujourd'hui la raison suffisante pour passer le reste de l'année en apnée. ■

Le soleil d'automne étend ses couleurs sur le Penon, temps du bilan de la saison 2014.

© : D.R.



UN MOIS D'AOÛT *à l'espace jeunes*

JEUNESSE Les jeunes seignossais, amateurs de sports, ont pu s'en donner à cœur choix avec un programme copieux conçu à leur intention.

Après le raid aventure du mois d'avril, les jeunes de la commune ont pu profiter des différentes activités proposées par l'espace jeunes durant l'été et en ce début d'année scolaire : mini-séjour au Pays-Basque (visite de la cité de l'océan, accrobranche de nuit, fly-fish...), création de meubles en palettes, spong-ball, atlantic park, sauvetage côtier, équitation, sorties vélo, repas de fin d'été et bien sur, regroupement au local !

Autant d'activités auxquelles tous ont participé, en fonction de leurs envies et de leurs disponibilités, et qui ont suscitées des efforts sportifs, des fous rires, des souvenirs et une cohésion de groupe.

Les 20 jeunes inscrits avaient entre 11 et 15 ans dont 19 d'entre eux résident sur la commune. Sur tout le mois d'août, 11 jeunes en moyenne ont été accueillis par jour.

L'espace jeunes tient à remercier, le service technique pour son aide sur l'atelier palette (Laurent et Jérémie), les bénévoles qui nous ont accompagnés aux sorties vélo et sans qui nous n'aurions pas pu réaliser nos activités : Nathalie et Nicolas.

D'autres projets sont prévus pour l'année à venir. Nous espérons voir arriver de nouveaux jeunes afin d'agrandir le groupe ! ■

Julie BEYRAND
Responsable espace jeunes

CAMPING DES OYATS : SIGNATURE D'UN BAIL EMPHYTÉOTIQUE

Le camping des Oyats, proche de la plage des Casernes, est propriété communale et le restera. Historiquement, il est géré au travers d'une Délégation de Service Public (DSP) : une société privée gère le camping, devant payer un loyer annuel. La DSP du Camping des Oyats avait été renouvelée en 2013 pour une période de 17 ans. La nouvelle équipe municipale a décidé lors du Conseil Municipal du 18 septembre dernier de modifier la forme contractuelle permettant à la société privée de gérer le camping des Oyats en créant un bail emphytéotique. Un bail emphytéotique est un bail immobilier de très longue durée, offrant au locataire la possibilité d'améliorer le fond.

POURQUOI SIGNER UN BAIL EMPHYTÉOTIQUE ?

Deux raisons ont amené la nouvelle équipe à signer ce bail. D'une part, l'état critique des finances communales. Comme cela a été révélé par l'audit des finances communales, la commune ne sera plus capable dès 2015 de maintenir son niveau d'investissement, sauf si elle accroît sa fiscalité de 30% (conclusions KPMG de l'audit). Or, la signature du bail emphytéotique est accompagnée d'un premier loyer de 2,5 millions d'€ qui permettra de maintenir les investissements nécessaires de la commune sans augmenter les impôts, ce qui laissera par la suite le temps de trouver de nouvelles sources de financement pérennes. Sur la durée, les revenus offerts par la DSP et le bail emphytéotique sont équivalents.

D'autre part, la nécessité d'améliorer l'offre touristique de la commune. La signature du bail emphytéotique est accompagnée d'un investissement de 18 millions d'€ sur plusieurs années par le preneur, permettant l'amélioration des infrastructures du camping (piscine couverte, espace balnéo-spa, rénovation des bâtiments...). Dès lors, la signature du bail permet de proposer une offre touristique de meilleure qualité sur la commune. De plus, l'ensemble des investissements deviendront propriété communale en fin de bail, l'opération permettant donc une meilleure valorisation du patrimoine de la commune.

POURQUOI LES REVENUS DE LA DSP ET DU BAIL EMPHYTÉOTIQUE SONT ÉQUIVALENTS ?

Contrairement à ce qui a été annoncé par une rumeur infondée, la signature du bail emphytéotique n'entraîne pas de manque à gagner pour la commune. Si les loyers du bail sont inférieurs, ils sont compensés en valeur actuelle par le fait que le premiers loyer du bail est de 2,5 millions d'€.

L'Agenda

- NOV 06** **JEFF PANACLOC**
Loft Culturel les Bourdaines, Seignosse Océan, 21h
Rens. : 05 58 43 17 78
- NOV 11** **COMMÉMORATIONS**
Fronton, Seignosse Bourg
- NOV 12** **MARCHÉ**
Mercredi matin, sous la halle
- NOV 15** **"DANS MA BULLE"**
Spectacle de bulles de savons géantes. Hall des sports, 3€
- NOV 19** **MARCHÉ**
Mercredi matin, sous la halle
- NOV 26** **MARCHÉ**
Mercredi matin, sous la halle

- NOV 28** **REPAS DE LA ST ANDRÉ**
Centre sportif M. Ravailhe
- DÉC 03** **MARCHÉ**
Mercredi matin, sous la halle
- DÉC 05** **COMMÉMORATION**
Mercredi matin, sous la halle
- DÉC 06** **TÉLÉTHON**
De 17 à 20h, Loft culturel des Bourdaines
- DÉC 09** **REPAS DES ANCIENS**
Centre sportif M. Ravailhe
- DÉC 10** **MARCHÉ**
Mercredi matin, sous la halle
- DÉC 13** **ÉTIENNE DAHO**
Loft Culturel les Bourdaines
- DÉC 13** **MARCHÉ DE NOËL**
De 10h à 20h, sous la halle

SEIGNOSSE La Gazette, lettre d'information municipale éditée par la ville de Seignosse, 1998 Avenue Charles De Gaulle BP31, 40511 Seignosse Cedex. Tel : 05 58 49 89 89.
Directeur de la publication : Lionel Camblanne, Adjointe : Charlotte de Hoyos.
Rédaction & photos : Service communication.
Réalisation : **PAGE PUBLIQUE**. Dépôt légal : novembre 2014.

CONFÉRENCE PUBLIQUE Présentation de l'audit aux Seignossais

C'est une foule nombreuse qui s'est pressée jeudi 9 octobre au centre M. Ravailhe en début de soirée, pour assister à la conférence publique donnée par le Maire de Seignosse. Deux cents chaises avaient été disposées afin d'accueillir le public, elles ne suffirent pas et le stock de réserve fut entamé démontrant l'intérêt des seignossais pour l'avenir de leur commune, et leur goût pour une communication de proximité avec les élus.

Après une introduction du thème et de son contexte par l'adjointe au Maire Charlotte de Hoyos, Lionel Camblanne offrit un récit financier limpide, s'appuyant sur des infographies synthétisant les forces et les faiblesses de Seignosse. Pendant près de 30 minutes, le Maire s'attacha à transmettre une vue claire de la situation et des enjeux, vulgarisant un sujet parfois complexe, très technique et les données nombreuses recueillies par le cabinet d'Audit KPMG.

Au regard du nombre de mains levées lorsque le temps du jeu des questions-réponses arriva, la mission de communication de l'état



des lieux et de ses causes était un succès. Même si un élu démissionnaire de l'opposition ayant beaucoup de mal à se maîtriser tenta de monopoliser la parole au détriment du public, ce qui donna à Lionel Camblanne l'occasion de rappeler le B.A.-BA de la finance, les échanges entre le Maire et les administrés permirent de mesurer la vaste fourchette de questionnement de ces derniers sur tous les sujets touchant à leur ville ainsi qu'à la communauté de communes dont elle fait partie. C'est pour cette raison que le Maire a décidé que cette conférence publique deviendrait un rendez-vous semestriel, où il viendrait à la rencontre des seignossais. Rendez-vous donc au mois d'avril ! ■

Les Seignossais sont venus en nombre pour assister à la conférence publique. Face à ce succès, la décision a été prise de renouveler régulièrement ce type de rencontre.
© : D.R.

«BOUM D'HALLOWEEN»

Cette manifestation organisée par l'association des parents d'élèves, aura lieu Vendredi 31 octobre, à partir de 18h00, au Hall des Sports, avec musique à gogo, distribution gratuite de bonbons et buvette.

LISTES ÉLECTORALES

Les élections départementales (ex-cantonales) auront lieu au mois de mars 2015. Si vous ne l'avez pas encore fait, pensez à vous inscrire en mairie sur les listes électorales avant le 31 décembre 2014 pour pouvoir participer à cette échéance électorale.

TÉLÉTHON

Samedi 6 décembre de 17 à 20h
Loft culturel des Bourdaines



Dans le cadre du Téléthon : spectacle de danse, vente aux enchères de maillots lycras de champions de surfs présents sur le Pro France.

SEMAINE BLEUE : nos seniors créatifs et citoyens

C'était le souhait des élus que la ville de Seignosse participe activement à la semaine bleue. C'est un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées et sur les réalisations et projets des associations. La révolution de la longévité a permis d'en finir avec l'image d'Épinal du retraité passif, remplacée par celle plus réaliste des seniors, moteurs du dynamisme des territoires dans lesquels ils vivent pleinement leur citoyenneté. Nul doute que les seniors de la commune auront apprécié que Seignosse participe pour la première fois à la « Semaine Bleue », alors qu'elle existe depuis...1951. Le thème de cette année : « A tout âge : créatif et citoyen » constituait les deux axes sur lesquels était bâti un programme riche et varié visant à resserrer les liens sociaux, voire à en créer notamment via les associations qui ont ouvert leurs portes. Un florilège d'activités aura ainsi été proposé à nos seniors : ateliers de reliure d'art, de mo-

saïque, de peinture, de relooking de meubles (Association Culturelle de Seignosse), jeux de cartes (Le Mimosa), gymnastique (Noun), patchwork et ateliers créatifs (Art Quilt). Ce fut aussi la semaine des conférences. Sur les droits liés à la succession (animée par Me Capdeville, notaire à Saint-Vincent-de-Tyrosse), les rapports entre les générations (à l'initiative de l'association Maillages), l'autonomie avec une intervention du Dr Bailleul du Centre Hospitalier de Dax, la prévention des arnaques à domicile grâce à une animation assurée par la Gendarmerie. Ajoutez la visite de l'EPHAD, maison de retraite de la commune, l'accueil en mairie avec la rencontre du maire Lionel Camblanne, une visite de l'Etang Noir, une marche douce de 6 km en forêt et vous obtenez une « Semaine Bleue » dense. « Une très bonne initiative, permettant à de jeunes retraités de découvrir ce que les associations proposent. J'espère que certains nous rejoindront... » souligne Alain Gayon, président de « Mimosa » depuis quinze ans. « La "Semaine Bleue" est une démarche très positive, parce qu'elle met en lumière tout un pan de la population que l'on a malheureusement parfois tendance à cacher. L'information sur le



monde des personnes âgées est importante » note pour sa part Nelly Ferrou-Begards, directrice de l'EPHAD l'Alaoude et dont les mots portent : elle est au contact quotidien des 62 résidents de la structure d'accueil. Le fin mot de l'histoire, plein de bon sens revient au Maire de Seignosse qui déclarait à ses invités de la semaine venu le visiter dans son bureau : « je suis un Maire jeune, mais les valeurs que votre génération m'a transmises sont éternelles. Au regard des valeurs qui sont les nôtres, je trouve qu'il était temps que nous consacrons ces sept jours à dire ce que nos aînés nous apportent 365 jours par an. » ■

Henri FAYET, ancien conseiller municipal en compagnie de Lionel Camblanne, Maire de Seignosse.
© : D.R.

SEIGNOSSE

La mairie de Seignosse vous propose de vous tenir informé instantanément de tout événement survenant sur la commune, en vous abonnant à ce service gratuit de réception d'informations par SMS personnalisé sur votre téléphone portable.

Pour vous inscrire gratuitement aux listes de diffusion d'informations par SMS de la Mairie de Seignosse, remplissez le formulaire et retournez-le en Mairie à l'accueil ou par voie postale à l'adresse ci-après ou rendez-vous sur le site web de la ville: www.seignosse.com

Information municipale par SMS

Mairie de Seignosse
Service Communication

1998, av. Charles de Gaulle
40510 SEIGNOSSE

NOM & Prénom

Téléphone portable

Em@il

Adresse postale